

CT établissement Sécurité-Opérations de S
Procès-verbal de la réunion extraordinaire
u 18 février 2026 salle Talon bâtiment Ray

Membres désignés :

Membre légal-Secrétaire	Présent
Membre légal	Présent
Membre légal	Présent
Membre légal	Absent
Membre légal	Présente
Membre expert	Présent
Membre expert	Présent
Membre expert	Présent

Membres de droit :

Président de la CSSCT	Présent
Manager Risque Prévention	Présent
Médecin du Travail	Présent
Inspecteur du travail	Absente
Agent Cramif	Absent

Représentants syndicaux aux CSSCT :

Représentant Syndical CFDT	Absent
Représentant Syndical CFDT	Absente
Représentant Syndical CFE-CGC	Présent
Représentant Syndical CFE-CGC	Asbent
Représentant Syndical CFTC	Absente
Représentant Syndical CFTC	Présent
Représentant Syndical CGT	Absent
Représentant Syndical CGT	Présent
Représentant Syndical UNSA	Présent
Représentant Syndical UNSA	Absent

Invités

	Présent
Senior Manager service médical	Présente

Copie :

Président, Secrétaire et Membres du CSE

Ordre du jour

1. Information des membres de la CSSCT sur l'aménagement des bureaux ImagiNations

2. Point sur les First Aid

3. Visite Vibranium

1) Information sur l'aménagement des bureaux Imagination :

avons pu récupérer des locaux grâce aux mouvements de certaines divisions. L'idée est de sortir les gens des sous-sol imagination.

a présentation.

Elément de contexte, offrir aux équipes des espaces adaptés à leurs besoins, disposer d'espaces de réunion, de détente et d'échanges adaptés.

La présentation concerne la phase 1 du réaménagement sur le plateau sud du 1^{er} étage d'imagination.

La phase 2 concernera le RDC de nos espaces à imagination.

La phase 3 concernera le sous-sol du bâtiment pour les équipes opérationnelles.

ase 2 et 3 en sont à quel point ?

st Design and Delivery qui prend le sujet, Ariana est en cours d'étude, on espère la réalisation phase 2 en 2027 et phase 3 en 2028.

s effectifs évoluent, pourrez-vous accueillir tout le monde sur le projet ?

Yoann : des bureaux de passage sont prévus pour permettre d'avoir du monde en plus.

Eric : il n'y a pas de projet d'augmentation à part dans les équipes opérationnelles

Adeline : est-ce que les managers vont travailler ensemble ?

Yoann : tout le monde sera en open space, il y a beaucoup de salles de confidentialité et de réunion pour pouvoir s'isoler si besoin. Au niveau confidentialité nous sommes tous sous le sceau de la confidentialité, donc pas de sujet sensible que personne ne peut entendre.

les opens space il y a des problématiques de concentration, suite aux différentes enquêtes, il avait été demandé des portes sur les salles de repos pour éviter les soucis, est-ce que c'est le cas ?

Yoann : c'est prévu sur l'ensemble du projet, il n'y aura pas de micro-onde par exemple pour le confort de tous, c'est un lieu de détente et non de restauration.

Eric : il y a aussi un problème d'hygiène, il y aura des salles de réunions pour pouvoir s'isoler. Si besoin mon bureau est à disposition également pour faire des réunions.

jeu des open space est le bruit, il y a toujours des solutions techniques si le bruit est trop important. Il n'y aura pas de Flex office ?

Yoann : non il n'y en aura pas, chacun aura son propre bureau.

Omar : c'est une stratégie de l'open space, il faudrait plus d'espace de confidentialité

Yoann : c'est prévu il y en aura 2

Eric : si jamais cela ne fonctionnait pas, on devrait s'adapter mais nous sommes entre nous et il n'y a pas de raisons que cela ne marche pas.

Olivier : les 3 salles sont réservées à SP2S ou toute l'entreprise ?

Yoann : la salle anciennement Suzy et perla peut-être réservée par tout le monde, mais pas les deux autres.

Alain : attention aux lockers pour les effets personnels

Yoann : nous regardons pour des lockers pour l'équipe projet qui a des EPI à mettre.

Présentation des plans d'implantation des espaces par Yoann

Olivier : pour la gestion de crise il y a 4 bureaux et ils sont 6 ...

Yoann : c'est normal car les managers sont sur un îlot différent

Olivier : les managers opérationnels restent au sous-sol pour le moment ?

Yoann : oui ils restent au contact de leurs équipes.

Adeline : aura-t-on des plans à l'échelle ?

Omar : pourrai-t-on avoir des plans 3 D car c'est plus facile pour se mettre en situation

Eric : nous ne les avons pas eus

Yoann : pour les plans avec les côtes je vous les fais parvenir

Adeline : de toute façon nous suivrons les différentes phases du projet

Olivier : j'y suis passé hier, c'est en cours d'installation, c'est pas mal étudié, les salles sont bien isolées. Le point positif est la luminosité des lieux.

François : il existe des logiciels qui permettent de voir le volume des lieux

Adeline : c'est en libre accès ou sous contrôle d'accès ?

Olivier : il y a 3 entrées sur le plateau, toutes sur lecteurs d'ID ?

Yoann : oui, l'entrée principale sera déverrouillée en permanence aux heures de bureau.

Adeline : pourrait-on avoir des plans 3D à l'avenir, les bureaux sont réglables ? les ballons seront autorisés ?

Eric et Nicolas : non trop d'AT

Adeline : ils sont interdits ?

Nicolas : l'ergonome a mis un avis défavorable et en plus au bout de 20 minutes il faut changer de position.

Adeline : comment peut-on demander le visionnage des enregistrements ?

Yoann : il faut faire une demande sur une adresse mail spécial

Adeline : j'ai fait une demande au mois de décembre, je n'ai jamais réussi à avoir de réponse.

Le mobilier sera neuf ?

Yoann : oui pour tout le mobilier mais pas pour l'informatique, chacun arrive avec son ordinateur.

Adeline : ce sont des chaises avec assise et dossier réglable ?

Yoann : oui mais il n'y a pas de mobilier permettant de s'asseoir en position debout type tabouret de bar etc...

Eric : la priorité ce sont les conditions de travail, ce n'est pas adapté pour eux. Ce n'est pas une priorité pour le moment, on le fera si besoin.

Nicolas : j'ai juste un bémol, nous sommes suivis par la CMS au niveau service de santé et le médecin du travail ne demande jamais rien pour nous.

Eric : j'ai bien noté le point des bureaux pour tout le monde, on va étudier le coût pour l'ensemble du service médical, pour que personne ne soit en reste et puisse avoir un bureau assis/debout si le budget le permet.

Adeline : Eric as-tu reçu notre demande par mail

Eric : oui, on doit apporter la réponse, le courrier est lu.

Oliver : question sur la vidéo surveillance, qui est habilité à la relecture ?

Eric : je ne sais pas si on doit le communiquer, je vais poser la question au service juridique, il y a une dizaine de personnes qui sont habilitées.

Olivier : les personnes sont habilitées à faire de la relecture ou de la copie, peut-il y avoir des personnes autres qui regardent sans être habilitées ?

Yoann : dans de très rares cas, principalement sur de l'expertise par exemple après accord du service juridique.

Laurent : concernant la vidéo surveillance les personnes autorisées à exploiter les bandes sont uniquement sur réquisition ?

Eric : dans le cadre de l'activité on peut rechercher les causes avec la vidéo protection pour pouvoir mener l'enquête, on le fait en amont d'un dépôt de plainte. Analyse et recherche peut faire de la relecture sans enregistrer la vidéo.

Laurent : il faut préciser dans quels cas les personnes peuvent faire de la relecture ou de l'enregistrement de vidéo, il faut être exhaustif.

Eric : sur le sujet dont tu parles, nous en avons parlé et l'affaire est classée, mais nous ne pouvons pas être exhaustif dans l'utilisation car tous les cas sont différents.

Omar : il n'y a pas de process qui nous protège en interne ?

Yoann : non c'est la CNIL qui définit le process.

Eric : c'est la loi qui décide de ce que nous devons faire, l'entreprise n'est pas au-dessus des lois.

2) **Point sur les First Aid :**

Eric : comme je vous le disais on ne présente rien aujourd'hui mais ça ne saurait tarder, à ce jour je ne souhaite pas rentrer dans la polémique et je vous demande votre soutien.

Nous avons 2 sujets, le plus urgent et pour le DLP.

Les travaux de Piazza Garden débutent le 15 avril, nous ne pourrons pas opérer pendant ce chantier. Nous déménagerons au niveau de Pizza Planet, nous aurons un espace plus grand pour l'accueil des cast member, la date arrive très prochainement pour le déménagement.

Adeline : je voulais m'assurer qu'à la présentation nous aurons les plans avec les côtes ?

Aurélie : oui avec des plans 3D

C'est une société spécialisée dans l'implantation de modulaires médicaux qui va réaliser le First Aid. Cette zone sera matérialisée pour les accès secours et le stationnement de nos véhicules.

Adeline : est-ce que le passage des cast de Disco 2 sera le même ?

Aurélie : je n'ai pas la réponse je vous la donnerai au moment de la présentation.

Adeline : est-ce que les équipes appréhendent le déplacement ?

Aurélie : non ils sont heureux de le faire car ils n'auraient pas pu travailler pendant les travaux

Eric : je remercie l'ensemble des O.S. pour leur accompagnement, il y a un très bon état d'esprit au service médical

Aurélie : nous allons profiter d'être fermé pour refaire les papiers peint, les sols, les énergies seront différenciées du Piazza, nous allons suivre les fiches CSSCT. Le comptoir d'accueil cast et les peintures seront refait.

Laurent : j'ai fait une fiche CSSCT avec différentes remarques, je souhaiterai que l'on en reparle en CSSCT pour le mobilier et les ordinateurs.

Aurélie : tous les fauteuils ont été changés, les prises électriques ont été revues et seront refaites pendant la fermeture, toute la zone administrative sera refaite. Côté Guest, dans la salle de repos le rideau sera retiré.

Laurent : je te remercie, les conditions de travail seront améliorées pour les cast. Il serait bien de refaire la partie extérieure au niveau des peintures des emplacements de véhicules de secours.

Aurélie : le backstage va être encombré pendant la période de travaux, les façades seront refaites et une signalétique lumineuse sera mise en place.

Pour le [REDACTED] prévu de déménager avant l'ouverture de Frozen, cela se fera au mois de juillet maximum, par un modulaire de la même société que pour le DLP.

[REDACTED] ise au chef d'établissement qu'il est dommage que la direction de l'entreprise n'ait pas prévue un first aid définitif dans l'agrandissement des Walt Disney Studios car déjà à l'époque le service médical avait déjà dû récupérer les locaux de la sécurité afin de pouvoir s'agrandir en vue de la première extension.

3) Visite des locaux de Vibranium

Les membres présents se sont rendus à Vibranium, la visite complète du bâtiment a été réalisée, pas de questions, tout le monde trouve que c'est une belle réalisation.

Fin de la séance à 11h45